



# Saint-Illpize

## Le bulletin municipal

N° 27 : juillet 2020 - une page d'information officielle distribuée par la mairie

### Ouverture de la mairie

**Lundi : 8 h - 12 h et vendredi : 8 h - 12 h et 13 h - 16 h**, accueil par le secrétaire  
**Dimanche : 10 h - 12 h**, accueil par le maire ou (et) les adjoints  
Tel : 09 64 37 29 74 - Site internet : <http://mairiest-illpize.fr> email : [contact@mairiest-illpize.fr](mailto:contact@mairiest-illpize.fr)  
*Vous pouvez aussi demander rendez-vous avec le maire et/ou les adjoints*

## Le mot du maire

Chères Illpidiennes, chers Illpidiens,

Après plus de trois mois d'une crise sanitaire sans précédent, nous renouons progressivement avec une vie normale et nous ne pouvons que nous en réjouir, même si nous devons nous montrer prudents et continuer à appliquer les gestes barrières.

Le conseil municipal d'installation, annulé en mars, a pu finalement se tenir le 23 mai 2020. J'ai le plaisir d'avoir à nouveau été élue maire de Saint-Illpize par l'équipe municipale. Je veux sincèrement remercier les Illpidiennes et les Illpidiens ainsi que les conseillers municipaux, pour leur confiance. Soyez assurés que tout au long de ce nouveau mandat, vous pourrez compter sur moi ainsi que sur toute l'équipe municipale pour être à vos côtés et à votre écoute.

Ma première adjointe, Isabelle Roussel, a également été réélue. Elle s'occupera des finances, de la communication, du tourisme, de la culture, du patrimoine, des affaires scolaires et de l'agenda programmé d'accessibilité des bâtiments communaux. Elle me suppléera en cas de besoin. Richard Weissbrod, 2<sup>e</sup> adjoint, sera chargé du cadastre, de l'urbanisme, du suivi du PLUI. Quant au 3<sup>e</sup> adjoint, Jeannot Bouche, il aura la responsabilité des travaux, de la voirie, de la salle polyvalente, la gestion du cimetière et s'occupera du suivi de l'employé communal.

Des commissions ont été mises en place pour travailler sur les domaines importants : une commission appel d'offres et travaux animée par Jeannot Bouche, une commission aménagement du territoire et environnement animée par Richard Weissbrod, une commission tourisme, culture, patrimoine et communication animée par Isabelle Roussel et une commission animation dont s'occupera Jacques Chausse.

D'autres commissions fonctionneront de façon temporaire jusqu'à l'achèvement des dossiers dont elles auront la charge. Il s'agit de la commission guinguette, de la commission assainissement, de la commission lutte contre l'incendie, de la commission adressage et de la commission immeubles en péril.

Par ailleurs des délégués village auront en charge d'écouter les habitants de chaque village qui souhaiteront formuler des demandes ou suggestions diverses. Ils auront pour mission la résolution des problèmes spécifiques à chaque village et serviront d'intermédiaire entre le maire et les habitants. Les délégations villages sont les suivantes : Isabelle Roussel et Jeannot Bouche pour le Bourg ; Guy Chicoutel pour Chazieux et Chantel ; Gérard Barthomeuf et moi-même pour Channat et le Bancillon ; Richard Weissbrod pour Cissac et Faucon ; Estelle Klein et Jacques Chausse pour Ribeyre et Grenier ; Annick Sylvain et Sébastien Bonnaterre pour Tapon et Séniquette.

Les projets pour les années à venir sont nombreux et variés : voirie, assainissement, mise aux normes des bâtiments communaux, sauvegarde du patrimoine et restauration de l'église Sainte-Madeleine... Certes, la plupart des réalisations prévues en 2020 ont pris du retard suite

au confinement. Toutefois, les travaux les plus importants de voirie, à Chantel et Cissac, sont heureusement achevés.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui par leurs actions, par leur dévouement, ont fait preuve de solidarité pendant la période de confinement en prenant soin des personnes les plus vulnérables, en fabriquant des masques ou des surblouses pour le personnel de cantine, en offrant des équipements de protection à la commune ou encore en allant faire des courses ou en rendant des services aux personnes plus âgées. C'est cet esprit qui doit continuer à nous habiter pour aller de l'avant. Avec mon entier dévouement,

Votre maire, Martine Defay

## Les manifestations estivales à Saint-Ilpize

Alors que l'été est une saison propice aux festivités, aux rassemblements en plein air, aux concerts, aux brocantes, cette année restera sans doute dans les annales pour le nombre d'événements annulés ou reportés, crise sanitaire oblige. Sans doute l'état d'urgence a-t-il pris fin le 10 juillet à minuit. Il n'en reste pas moins que le coronavirus circule encore, qu'il faut continuer à respecter les gestes barrières et la distanciation physique, et que dans ce contexte, il est difficile d'organiser des manifestations. Quelques événements viendront néanmoins animer Saint-Ilpize cet été. Voici le programme :

### Expositions à la chapelle castrale

Du 20 au 26 juillet, 15 h - 19 h : « **Habitats, habiter** », une exposition sur un patrimoine architectural du Haut-Allier souvent ignoré. Vous y apprendrez les différentes techniques de



construction et la façon dont maisons et fermes se sont adaptées au climat, à la géographie et à l'histoire de leur territoire.

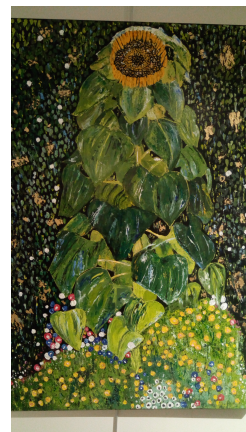
Conçue par le Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier, cette exposition est organisée par les Amis de Saint-Ilpize. Vernissage et présentation par un guide du Pays d'art et d'histoire le mardi 21 juillet à 18 h 30.

Du 27 juillet au 2 août, 15 h - 18 h tjl et 10 h - 12 h tjl sauf les 29, 30 et 31/07 : « **Les figures de la nature** », une installation proposée par Elie Dumas. Comme l'indique le titre de son exposition, ce jeune Brivadois trouve son inspiration dans la nature. Galets, bois flotté, branches sont les matériaux qui éveillent son imaginaire et constituent la base de ses créations. Laissez-vous surprendre...



Du 3 au 9 août, 15 h - 19 h : « **Cousins d'art** », une exposition réunissant 4 artistes de la région. Si Chantal Eynard travaille surtout l'aquarelle, Brigitte Besqueut

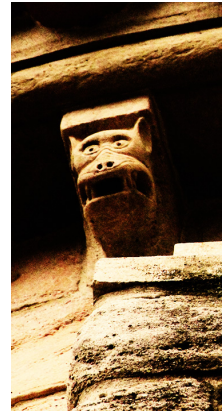
explore les possibilités des couleurs et des supports : aquarelle, huile, acrylique, collages, pinceau ou couteau. Elle aime reproduire Gustav Klimt, Van Gogh ou Miro et proposera aussi des créations. Le photographe Jérémie Mazet aime découvrir des lieux méconnus, voire oubliés. Ses photos sont toutes réalisées en Auvergne, surtout dans le Haut-Allier. Quant à l'œuvre sculpturale de Daniel Chabidon, qui fait partie des Artistes du Velay, elle s'appuie sur le bois, la pierre, en incluant parfois des éléments mécaniques et électroniques.



Du 10 au 16 août : « **Danse Trans-macabre** », une résidence d'artistes organisée par Diane Cazelles.

Pour cette 7<sup>e</sup> édition, les artistes sont invités à penser et à créer autour de la Danse Macabre, expression artistique de notre histoire régionale qui reprend tout son sens aujourd'hui... Pendant cette semaine de résidence, les artistes vont « conjurer le sort » de cette pandémie mondiale à laquelle nous avons tous été soumis.

Le site est ouvert aux visiteurs tous les jours pendant la résidence et jusqu'au dimanche 16 août où les artistes seront enchantés de vous recevoir pour vous entraîner dans cette incroyable danse à partir de 16 heures !



### Visites guidées

Profitez de ces visites guidées organisées par la mairie pour mieux connaître l'histoire et le patrimoine de votre village, ou le faire découvrir à votre famille et vos amis en vacances dans la région. Quatre dates sont proposées pendant l'été : les mercredis 15 et 29 juillet, 12 et 26 août à 17 h. Rendez-vous devant l'église. Durée : entre 1 h 15 et 1 h 30.

Des visites supplémentaires peuvent être organisées sur demande pour des groupes de 5 personnes minimum.

Si vous aimez sortir des sentiers battus, retenez la visite nocturne du château, ponctuée de pauses musicales par le Duo Escapes. Elle est proposée par le Pays d'art et d'histoire le mercredi 19 août à 20 h 30.

### Autres animations



Le week-end des 1<sup>er</sup> et 2 août, de 10 h à 20 h, rendez-vous sur la plage de Tapon pour une démonstration de « **slackline** ».

Les funambules de l'association Free Dome Line s'essaieront à traverser l'Allier sur ces lanières souples, appelées « slacklines », tendues au-dessus de l'eau. Spectacle garanti !

Il y aura possibilité d'initiation pour les plus hardis d'entre vous.

Les 7, 8 et 9 août, de 14 h à 19 h, en mairie, **5<sup>e</sup> Rencontre de généalogie**, organisée par les Amis de Saint-Ilpize. Si vous souhaitez vous initier à cette discipline et reconstituer votre arbre généalogique, Michel Dégremon, passionné et pratiquant de longue date, sera à votre disposition pour vous y aider. Attention : cette année, afin de limiter le nombre de personnes dans la salle, l'accueil se fera sur rendez-vous préalable par téléphone au 06 15 29 23 92 ou mail à michel.degremon@club-internet.fr.

### Sauvegardons nos paysages

Cela fait plusieurs années que les habitants de Channat ont constaté l'apparition sur les coteaux d'une espèce très envahissante de la famille de l'agrostis, qui prolifère au détriment de la flore locale et que les troupeaux dédaignent. La commune a saisi de ce problème le SMAT du Haut-Allier, responsable du dispositif Natura 2000 sur son territoire. En conséquence, une mission d'expertise va être confiée en 2020 par l'Etat au Conservatoire botanique national du Massif central. Au vu du diagnostic, des solutions techniques seront proposées pour éradiquer l'espèce ou au moins, en contenir la progression.





## Du nouveau à la Vialette

Le bar grill de la Vialette a rouvert ses portes avec une toute nouvelle équipe et de nouvelles formules. Vous serez désormais accueillis par Mathilde et Joanny, de 12h à 23h, 7 jours sur 7.



Tous les midis, du lundi au vendredi, une formule ouvrière est proposée. L'après-midi, on peut trouver des snacks salés et sucrés dans le nouveau bar extérieur, afin de profiter des bords de l'Allier. En fin de journée, c'est happy hour et vente à emporter de burgers, salades et pizzas pour les plus pressés. Midi et soir, le chef met à l'honneur dans ses suggestions, les produits de la vallée dans un cadre chaleureux et familial !

Souhaitons beaucoup de réussite à cette entreprise !

Réservations pour la restauration ou les soirées à thème sur la page Facebook : bar grill de la Vialette ou par téléphone au 09 86 74 50 94.

## A noter sur vos tablettes

Pendant la saison estivale, le Bourg et les villages de Chazieux, Channat et Tapon bénéficieront d'une **collecte hebdomadaire supplémentaire des ordures ménagères**. Celle-ci aura lieu les vendredis, jusqu'au 28 août compris.

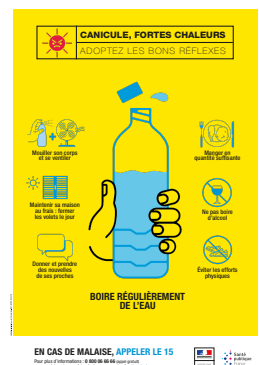
A l'occasion du 14 Juillet, un **apéritif citoyen** est proposé par le conseil municipal et le comité des fêtes à 11 h, à l'extérieur de la salle Elie Barthomeuf. On vous y attend nombreux !

Les prochaines **Journées du Patrimoine** auront lieu les 19 et 20 septembre. La commune mettra en valeur l'église Sainte-Madeleine lors de journées Portes Ouvertes qui permettront à chacun de découvrir à son rythme les particularités de cet édifice fortifié et ses richesses.

La traditionnelle **Fête des vendanges** sera organisée par le comité des fêtes les 3 et 4 octobre (sous réserve de la situation sanitaire à cette période).

## Pour rompre l'isolement en cas de canicule

Le plan national canicule prévoit l'ouverture dans chaque mairie d'un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans, des personnes de plus de 60 ans isolées et reconnues inaptes au travail ainsi que des personnes handicapées vivant à leur domicile. Ce registre est exclusivement destiné à permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux (en l'occurrence, le comité d'action sociale) en cas de déclenchement du plan canicule. Si vous souhaitez être inscrit dessus, il faut vous rapprocher du comité d'action sociale (Annick Sylvain au 06 20 35 40 67) ou de la mairie.



## Connaissez-vous Panneau Pocket ?

Si vous voulez recevoir les nouvelles de la commune, être informé des manifestations, ou recevoir des alertes, pour les risques météo par exemple, téléchargez donc l'application Panneau Pocket sur votre portable. Ce nouvel outil de communication vous est proposé par votre mairie. Vous recevrez une notification à l'arrivée de chaque nouveau message. C'est simple, rapide, non intrusif et gratuit ! Pour plus d'informations ou une aide à l'installation de l'application, téléphonez à la mairie au 09 64 37 29 74.



